

Date: Thu, 15 Feb 2007 13:03:54 +0100
De: gfitamant@free.fr
À: CADA Cada <cada@cada.pm.gouv.fr>
Objet: Re: lettre au ministere
Selon CADA Cada <cada@cada.pm.gouv.fr>:

Monsieur,

J'ai bien reçu votre mail du 14/2 transmis à 18h54.

Si vous souhaitez que la CADA intervienne auprès du ministère de la Défense, vous devez :

1) transmettre à la CADA l'intégralité du mail adressé au ministère de la Défense le 15 janvier 2007, avec la date d'envoi (ce que vous avez fait et ce dont je vous remercie) mais aussi le texte du message. Vous pouvez si, comme vous le dites, « la teneur du mail adressé au ministère est la même que celle du mail adressé à la CADA », faire si vous le souhaitez un copier-coller. Il n'appartient pas en tout cas à la CADA de procéder elle-même à ce type d'opération ou de montage. Libre à vous de le faire si vous considérez que le message est identique à celui que vous avez adressé au ministère, mais en tout état de cause, la CADA n'a pas à faire pour le compte d'un usager la preuve qu'un refus lui aurait été opposé par l'administration.

2) nous communiquer obligatoirement votre nom complet et votre adresse postale.

bonjour ,

voici le texte que j'ai envoyé au ministère de la défense et pour laquelle je n'ai reçu aucune réponse :

pour une validation de points de retraite ,je cherche a obtenir un document signe par moi et mes parents vers decembre ou janvier 1965 alors que j'avais fait 3 mois de presence a l'école militaire d'Issoire 63 nommée a l'époque EETAT.ce document indique que mes parents m'autorisent a signer un engagement de 5 ans augmente de deux années d'école d'apprentissage .ne en avril 1949 je n'avais donc que 16 ans et demi d'ou l'autorisation de mes parents .le problème c'est que l'EDIACAT de st Etienne charge de valider ces deux années d'école pour le compte de ma retraite ne peut pas le faire car je n'ai pas ce document indiquant que j'ai bien signe. J'ai téléphoné un peu partout du ministère de la défense au centre des archives de Pau ainsi qu'au siège de l'ancienne école d'Issoire ou sont conserves les dossiers élèves, mais personne ne sait ou ne veut rien dire au sujet de ce document . Je ne dois pas être le seul ancien élève dans ce cas, mais comme j'ai l'impression que l'on ne veut pas me communiquer ce document, en dernier recours je m'adresse a vous.

georges fitamant mat 69.290.03737 ne le 23 avril 1949 pleyben

je suis entré à l'école d'Issoire le 30/9/1965 et j'ai terminé mon contrat le 30/9/1972.

il semblerait que c'est parce que l'école n'était officielle qu'à partir de la rentrée de la 4ème promotion donc septembre 1966. c'est une des raisons pour laquelle les trois premières promotions sont lésées et ne peuvent pas faire valider leurs deux années d'apprentissage. Il est anormal que les élèves de l'armée de l'air et de la marine à la même époque aient signé le même type de contrat et que pour eux les années soit validées .

gfitamant

voici mes coordonnées :

georges fitamant

croas ar gorrec

29190 pleyben

0298263418